

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 54 (1957)
Heft: 5

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA VIE DE NOS SECTIONS

Nécrologie

† Ernest de Dompierre (1881-1957)



Le 7 mars dernier, dans le temple du Mont sur Lausanne, les ultimes honneurs étaient rendus à M. Ernest de Dompierre, professeur émérite, membre de la section de Lausanne. M. le pasteur Burnier évoqua la riche personnalité du défunt dont le départ allait créer un vide immense à son foyer et chez ses amis. Il mit particulièrement en évidence le fait que ses souffrances étant toujours plus vives, que ses forces disparaissaient peu à peu, que sa résistance diminuait, sa foi et ses qualités de cœur augmentaient pour acquérir leur complète plénitude avant de passer dans l'Au-delà. Après la dernière prière, un long cortège de sympathisants défila devant la famille avant de gagner le crématoire, à Lausanne, où devait avoir lieu l'ultime cérémonie.

Né à Payerne, E. de Dompierre suivit le collège de cette ville. Il fit sa maturité à Frauenfeld, suivit les cours de l'Ecole polytechnique à Zurich et conquit sa licence en mathématiques à l'Université de Lausanne. Se vouant à l'enseignement secondaire, il fit divers remplacements, fut nommé à Château-d'Oex, puis à Nyon et enfin au Collège scientifique cantonal à Lausanne, de 1920 à 1944, date de sa retraite.

Il prit domicile au Mont s. Lausanne « En Martine », très joli quartier près de la ville, et s'y fit construire une villa, « Les Avettes », dont le nom rappelle clairement que le propriétaire était un ami des abeilles, auprès desquelles il trouvait un sain dérivatif à ses occupations professionnelles. Il faisait partie de la section de Lausanne dont il suivait régulièrement les réunions. Depuis plusieurs mois, la maladie l'avait retenu à domicile et tous nous regrettions beaucoup l'absence de ce membre aimable, discret et quelque peu réservé dans ses observations apicoles qu'il n'avancait pas à la légère.

Tel fut le collègue apiculteur. Détail à relever, pour remercier le médecin qui l'avait si bien soigné, durant sa longue et pénible maladie, il lui fit don, sentant sa fin prochaine, de deux colonies, amenant ainsi un nouveau membre à notre section et mettant en relief toutes les jouissances que procure l'abeille à celui qui la cultive avec amour.

A sa famille en deuil nous réitérons nos sentiments de sincère sympathie.

A. Ch.

† Armand Lauber (1892-1957)

Armand Lauber n'est plus, emporté dans la 65e année de sa vie, par le mal inexorable qui le minait depuis plusieurs mois.

La société d'apiculture de la Béroche, perd en lui, un collègue affable, toujours dévoué à la cause apicole, membre de son comité et inspecteur des ruchers pour Bevaix, sa commune de domicile.

Dès le début de sa carrière, il s'était voué à la fabrication des pierres fines d'horlogerie, lorsque la crise industrielle qui se fit sentir dès 1929, le laisse sans travail. C'est alors, qu'il oriente sa vie dans une autre voie, car notre ami Lauber, était d'une nature, qui ne pouvait concevoir l'oisiveté.

Il dirigea ses regards vers la terre, achetant des vignes qu'il cultivait lui-même, en grand admirateur des choses de la nature. Ayant reçu un jour un essaim, cadeau d'un voisin en échange de services rendus, il s'intéressa à la vie de nos abeilles et l'apiculture devint bientôt son violon d'Ingres. Cette première colonie devait le consacrer plus tard à la cause apicole et c'est ainsi qu'animé du zèle sacré des néophytes, il avait monté progressivement, un magnifique rucher d'une cinquantaine de colonies, installées dans le verger attenant à sa demeure.

Tout dans cette petite propriété qui lui était chère, respirait la vie du maître de céans, rocallles et fleurs soignées avec cette minutie, que caractérisait la vie passée dans son premier métier de la branche horlogère.

Apiculteur conscientieux et méticuleux, ses abeilles étaient devenues une partie de sa vie, vivant dans leur intimité, y trouvant cette joie et cette force vivifiante qu'il conserva jusqu'à son dernier jour, malgré les souffrances d'un mal qui ne pardonne point.

A Mme Lauber et aux membres de sa famille, la Société d'apiculture de la Béroche, exprime toute sa sympathie et conservera de ce membre le meilleur des souvenirs.

M. B.

Communiqué

Fédération vaudoises des Sociétés d'apiculture

Avis aux apiculteurs vaudois

La Fédération vaudoise des Sociétés d'apiculture prie instamment les apiculteurs d'annoncer *immédiatement* les pertes causées par les traitements anti-parasitaires, soit à l'Inspecteur cantonal des ruchers, soit à l'Inspecteur régional ou au Président de la Fédération.

Le président : *J. Thurler.*

Le secrétaire : *G. Golay.*

Comptes rendus

Centrale romande des miels

La Centrale romande des miels a tenu son assemblée générale annuelle, samedi 13 avril, au Café Vaudois, à Lausanne, sous la présidence de M. Louis Voutaz, de Sembrancher, vice-président.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée qui est adopté sans observations, M. Voutaz souhaite la bienvenue aux sociétaires et salue la présence de M. Paul Meunier, président de la S.A.R. et de M. Arnold, directeur de l'U.S.A.R. et gérant de la Centrale du miel. Il donne ensuite connaissance de son rapport sur la marche de la Centrale pendant l'année écoulée et rend tout d'abord un vibrant hommage de reconnaissance à M. A. Loup, président, qui, atteint dans sa santé, s'est vu dans l'obligation d'abandonner ses fonctions et de donner sa démission. Il regrette le départ de cet homme de mérite et souhaite, de tout cœur, qu'il recouvre au plus tôt la santé.

L'année 1956 n'a pas été favorable au développement de notre société. La pénurie de miel l'a condamnée à une activité réduite et 4745 kg. seulement lui ont été livrés.

M. le vice-président adresse des vifs remerciements à M. Arnold et à son collaborateur, M. Dumoulin qui gèrent la Centrale avec dévouement et habileté. Ce sont eux qui lui ont permis de faire ses premiers pas et qui nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

Comme l'année dernière, le bénéfice réalisé permet de ristourner aux sociétaires 0 fr. 60 par kg. de miel livré et de proposer à l'assemblée de verser un dividende de 2 % aux parts sociales qui se montent actuellement à 18 350 francs.

Comptes. M. Dumoulin présente les comptes de 1956 qui bouclent par un bénéfice de 1274 fr. 55 et souligne que le nombre de parts souscrites est actuellement de 367 soit 185 parts souscrites par des sociétés et 182 par des apiculteurs. En 1956, 45 nouvelles parts furent souscrites.

Après la lecture du rapport de la commission de vérification des comptes formée de MM. Cosandier, de Penthaz, et Paréaz, de La Rippe, qui félicite la gérance pour son travail et propose d'accepter les comptes tels qu'ils sont présentés, la discussion est ouverte. La parole n'est pas demandée et les comptes sont admis.

Election du Conseil d'administration. Il y aura déjà 3 ans, cet automne, que le premier Conseil d'administration a été élu et, statutairement, son mandat arrive à échéance. Il s'agit donc de le renouveler. Les quatre membres du Conseil acceptent une réélection et, pour remplacer M. Loup, démissionnaire, M. Ridoux propose, au nom de la Fédération fribourgeoise, M. Georges Chassot, président de la section de La Glâne.

Aucune autre présentation n'étant faite, les membres du Conseil sont réélus sans opposition.

Election du président et du secrétaire. Sur proposition de MM. Soavi et Thurler, M. Louis Voutaz, Sembrancher, actuellement vice-président, est nommé président et M. Georges Golay, Cossy, conserve ses fonctions de secrétaire.

Le nouveau Conseil d'administration est donc composé comme suit :

Président : M. Louis Voutaz, Sembrancher.

Secrétaire : M. Georges Golay, Cossy.

Membres : M. Louis Roulet, Fontaines/Grandson.

 M. Georges Chassot, Vuisternens/Romont.

 M. Marcel Soavi, Gingins, représentant la S.A.R.

Election de la Commission de gestion : Comme la Commission de gestion est renouvelable par tiers, sont élus : MM. Edouard Cosandier, Penthaz, Georges Paréaz, La Rippe, et pour remplacer M. Georges Chassot, M. Eugène Débieux, d'Etavayer-le-Lac. M. Fortuné Ridoux reste suppléant.

Propositions individuelles : M. Broquet regrette que le Jura soit si peu représenté à la Centrale des miels. Il pense que l'éloignement, le coût élevé des transports et les prix avantageux offerts aux apiculteurs par certaines maisons sont les raisons de ce désintérêt. M. Soavi pense que cela est vrai pour les années de disette, mais que vienne une année d'abondance où les acheteurs se font rares et les apiculteurs jurassiens seront tout heureux d'offrir leur miel à la Centrale.

M. Meunier rappelle que la Fédération suisse des Sociétés d'apiculture a demandé aux C.F.F. une réduction du prix pour le transport du miel et que celui-ci bénéficie du tarif pour les produits agricoles.

M. l'abbé Dubey apporte à l'assemblée les salutations de M. A. Loup et rend encore hommage à cet homme actif et dévoué.

Enfin M. Dietrich souligne la nécessité du contrôle du miel si l'on veut éviter bien des ennuis et des désagréments.

M. le président remercie encore les sociétaires pour l'excellent esprit qui a animé les discussions et souhaite que le cycle des années déficitaires soit clos.

G. Golay.

Section « La Menthue »

Notre petite section, un peu perdue dans les replis d'un pays montueux mais pittoresque, plongée tout au long de l'hiver dans une torpeur assez compréhensible, vient tout à coup de se réveiller avec la nature.

En ce maussade premier dimanche d'avril, le comité avait convié ses membres à une assemblée générale tenue à Donneloye. Bien que l'ordre du jour fît une part plus large à la récréation qu'au travail, seuls quelques trop rares

apiculteurs — il est vrai que l'effectif est modeste — mais toujours les mêmes dévoués, répondirent à l'appel.

Par décision statutaire, le comité fut partiellement renouvelé. Un nouveau président, tout jeune membre de la section, bien qu'apiculteur déjà fort avisé, M. O. Glaus, instituteur à Valeyres s/Ursins, prendra la direction des responsabilités. Soutenu par des collaborateurs compétents et dévoués, nous pouvons bien augurer de l'avenir, persuadés que notre section va connaître un nouvel essor.

Les objets administratifs inscrits à l'ordre du jour ayant été rapidement liquidés — on discute peu chez nous ; on fait plutôt entière confiance au comité, et c'est très bien ainsi — une partie récréative suivit. Pour la circonstance, on avait fait appel à une personnalité connue : M. Subilia, de la section de Lausanne. Par l'image et la parole, il sut entraîner l'auditoire à Vienne et sur les bords du Danube où il assista, l'an dernier, au Congrès mondial d'apiculture. De très beaux clichés en couleurs, commentés avec un talent consommé par le conférencier firent connaître, tour à tour, les stations apicoles officielles et leurs organisateurs, les sites enchanteurs de la capitale autrichienne et ses environs. Tant de merveilleuses visions excitérent plus d'une envie d'évasion vers ces régions malgré tout assez rapprochées des nôtres. Heure agréable et instructive que M. Subilia peut se féliciter de nous avoir procurée et pour laquelle nous lui disons un grand merci ainsi qu'aux organisateurs.

Pour clôturer la séance, le nouveau président — soucieux déjà de divertir ses collègues apiculteurs — avait apporté un film comique bien dans le ton convenant à une dislocation qui se devait joyeuse.

R. Magnenat.

Section Jura-Nord

Dimanche 31 mars, de nombreux apiculteurs se trouvaient réunis à l'Hôtel-Restaurant Central pour prendre part aux délibérations de l'assemblée de printemps de la Société Jura-Nord. M. Louis Gassmann, président, ouvrit la séance en souhaitant la bienvenue et en remerciant les participants d'avoir répondu à l'appel du comité, malgré une journée qui invitait plutôt à la promenade.

Avant de donner la parole au secrétaire pour la lecture du procès-verbal, accepté sans discussion par ailleurs, M. Gassmann remit à M. Théophile Chételat, de Corban, le gobelet de vétéran décerné par la Société romande d'Apiculture, pour 35 années de sociétariat. Il remercia M. Chételat pour sa fidélité à la société et aux abeilles qui lui tiennent particulièrement à cœur. Dans son allocution d'ouverture, M. Gassmann remercia également tous ceux qui se dévouent à la belle cause de l'apiculture et l'aident dans sa tâche présidentielle. Il rompit une lance en faveur de la création d'un poste d'inspecteur-commissaire des maladies des abeilles pour le Jura et énuméra les avantages d'une telle fonction pour l'apiculture jurassienne.

Puis, dans son rapport présidentiel, M. Gassmann retraca l'activité de la société, fit le point de l'année apicole déficitaire et souligna l'ardeur et la volonté de ceux qui vivent toujours dans l'espérance et la foi en des temps meilleurs. Dans un langage châtié, M. Gassmann tint son auditoire en haleine et sut lui insuffler cette ardeur qui est particulière aux vrais apiculteurs.

Ce fut au tour de l'inspecteur des ruchers, M. F. Laederach, de Courfaivre, de donner connaissance de son activité durant la saison apicole 1956. Cette dernière fut particulièrement intense par suite des prélèvements d'échantillons dans différentes localités de son rayon pour contrôler l'efficacité du traitement contre l'acariose, appliqué d'une manière générale au printemps 1955. Malheureusement, deux nouveaux foyers ont été découverts. Ce qui a nécessité un traitement supplémentaire dans les ruchers des localités intéressées. Quelques cas de loque ont également été découverts et les mesures de prophylaxie nécessaires ont été

prises. Puis l'inspecteur a lancé un appel pour inviter les apiculteurs à observer une stricte discipline dans l'achat d'abeilles et de reines provenant de régions à ban par suite d'acariose. Les contrevenants courrent de gros risques avec des conséquences graves, car plainte sera portée pour infraction à la loi sur les épi-zooties.

Le rapport sur la station de fécondation, présenté par M. Jos. Voyame, Courfaivre, ne donna lieu à aucune objection, l'élevage des reines en 1956, ayant été en rapport avec l'été pluvieux dont nous avons été gratifié. La commission fut complétée par suite de démissions, par M. Jos. Broquet, de Movelier, et M. L. Cramatte, de Courrendlin.

Les comptes, présentés par M. P. Schaller, de Vicques, furent acceptés à l'unanimité ils se présentent avec un léger déficit de 32 fr., l'effectif à fin 1956 étant de 251, en régression de quelques unités.

Puis ce fut au tour de M. Soavi, administrateur de la S.A.R., qui présenta le sujet suivant : Comment préparer et conduire son rucher ». Durant plus d'une heure, celui qui, de mois en mois, se dépense pour donner ses conseils aux débutants, passionna les apiculteurs présents. Sa péroration mériterait d'être citée en entier, mais bornons-nous à relater ses conclusions : Pour avoir de bonnes colonies : reines de 2 à 3 ans au maximum, supprimer les ruches faibles, nouveaux rayons, préparation des colonies en automne déjà. Et c'est par quelques considérations sur la valeur des reines étrangères et celles du pays, que M. Soavi termina son éloquente causerie, qui fut saluée par une salve d'applaudissements.

Enrichissante journée pour tous ceux qui l'ont vécue, conclut avec à-propos M. Gassmann en remerciant le conférencier pour son magistral exposé.

L.

Société d'apiculture de la Gruyère

Notre assemblée ordinaire de printemps a tenu ses assises le dimanche 31 mars, à l'Hôtel des Alpes, à Bulle, sous la présidence de M. Jaquet, vice-président.

Après les souhaits de bienvenue aux membres présents (115 sur 220 que compte notre Société), ainsi qu'à M. Borgeaux, conférencier du jour, il est donné lecture du procès-verbal de l'assemblée du 17 juin 1956 et M. l'abbé Dubey présente les comptes qui accusent un bénéfice appréciable, témoignant de la bonne gestion.

M. Jaquet a le pénible devoir d'annoncer la démission de notre cher président M. Loup, cruellement affligé par la maladie. Très émue, l'assemblée, par la voix de bon nombre de ses membres, adresse un vibrant hommage à son président qui est proclamé Président d'honneur. Avec le diplôme d'honneur, le Comité est chargé de remettre à M. Loup un cadeau en témoignage d'attachement et de reconnaissance pour la grande activité et le magnifique dévouement apportés dans les diverses fonctions qu'il a assumées à la tête de notre apiculture.

L'assemblée rend également hommage aux disparus et particulièrement à la mémoire de M. l'abbé Gapany, président d'honneur.

Présenté par le Comité, M. l'abbé Dubey est acclamé nouveau président. L'assemblée lui donne sa confiance, certaine que M. l'abbé Dubey, nouveau curé des abeilles, possède à un très haut degré, les qualités que requiert sa nouvelle fonction.

Le remplaçant du caissier est désigné en la personne de M. Jacques Greameaud, jeune et sympathique apiculteur, qui fera un trésorier avisé et honnête.

Nous suivons attentivement la conférence de M. Borgeaux, en qui nous avons le plaisir de saluer un grand technicien de l'apiculture.

Les boîtes à miel pourront s'acheter, comme par le passé, au magasin de M. Körber, par paquet de 20 pièces.

Que la saison apicole vous soit favorable, chers apiculteurs.

Pour le Comité : le secrétaire : *M. Fragnière*.

Convocations

Section de Cossonay

Visite de ruchers : Les membres de la section sont convoqués, dimanche, 5 mai 1957, à Montricher, pour la visite des ruchers de cette localité. Rendez-vous des participants à 14 h. à l'Hôtel communal. Venez nombreux. C'est une magnifique sortie en famille.

Le Comité.

Section de Lausanne

Comme annoncée à la séance amicale du 6 avril, à la Cloche, le comité informe que la réunion de mai est fixée *au samedi 4*, au rucher de « La Croix » près Savigny. Notre membre, M. R. Fontannaz, se fera un immense plaisir d'y recevoir ses amis de la section et de leur présenter son rucher que nous savons particulièrement bien dirigé.

Quant à l'heure de convocation, elle a dû être reportée, le tram Lausanne-Savigny partant du Tunnel à 14 h. 10 arrive dans cette dernière localité à 14 h. 48. Donc rendez-vous au terminus à 14 h. 48, sans renvoi. *Le comité.*

Section Jorat

L'assemblée ordinaire de printemps a été fixée au dimanche 12 mai 1957, à l'Auberge communale de Mézières.

Ordre du jour statutaire, avec visite éventuelle de rucher

Chers amis du Jorat veuillez réserver cette date pour votre société

Le Comité

Le secrétaire : J.-P. Porchet

Société Genevoise d'Apiculture

Réunion amicale mensuelle, le lundi 14 mai 1957, au local rue de Cornavin 4, Café de la Grappe Genevoise, à 20 h. 30 précises.

Sujets

1. Les travaux du mois
2. Comment tirer le meilleur parti des essaims

Association romande des Apiculteurs Eleveurs

Le comité de l'Association, rappelle aux membres et amis de la Société, qu'il organise à leur intention, les samedi 22 et dimanche 23 juin 1957 une sortie et une journée apicole à Genève.

Tous les détails concernant le programme de cette manifestation paraîtront dans le No de juin du *Journal suisse d'Apiculture*. *Le Comité*

Reines caucasiennes issues de colonies sélectionnées 100 % pures. Reconnues excellentes selon nombreuses références. Livraisons limitées, s'inscrire de suite. **F. Stöckli, rue St-Théodule, Sion, Valais.**

A vendre reines NIGRA 1957, ainsi que des nucléi B.J. et D.B. dès le 15 mai. Prix : reines 15 fr. la pièce, cadres B.J. 10 fr., D.B. 15 fr. (rucher traité au Folbex). S'adresser à **A. Staehli, Aegerten, près de Bienne**. Tél. (032) 7 47 63.